

Chronologie des 12 années de luttes contre le projet de construction de Center Parcs à Roybon

17 juin 2007	Les urnes restent vides dans le petit village de Brion. Les administrés boycottent les élections législatives pour manifester leur opposition au projet d'un Centre d'enfouissement technique(CET) retenu à Roybon à proximité du village de Brion. L'opposition à cette décharge était principalement menée par une association constituée d'élus de la région. Plusieurs interventions insistent sur l'opportunité de développer le tourisme dans les Chambarans plutôt qu'un CET. André Vallini président du Conseil général chargé par la préfecture de proposer un nouveau site pour accueillir le CET dans le département s'était positionné dans un courrier envoyé au préfet le 21 mai 2007 contre la décharge et pour le développement du tourisme dans les Chambarans.
15 décembre 2007	La presse locale nous apprend que le président du groupe Pierre & Vacances, monsieur Brémond, avait écrit officiellement à André Vallini pour lui annoncer que le cinquième Center Parcs de France allait s'implanter dans les Chambarans, à Roybon.
Septembre 2008	Premières distributions à Roybon de textes critiques contre le projet.
4 novembre 2008	Réunion d'informations à Roybon concernant le projet de Center Parcs organisée par des élus Verts.
Printemps 2009	Création de l'association informelle Quelques opposants à Center Parcs (QoCP), qui distribue des textes, colle des affiches et fait signer une pétition.
15 juillet 2009	Pierre & Vacances adresse une demande de permis de construire (PC) accompagné accompagné d'une étude d'impact conformément au Code de l'environnement.
11 novembre 2009	Première promenade contre le projet sur le site organisée par l'association informelle Quelques opposants à Center Parcs (QoCP).
3 mai 2010	Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisation (PLU) autorisant la construction du CP par le conseil municipal de Roybon.
31 mai 2010	Création officielle de l'association formelle Pour les Chambaran sans Center Parcs.
12 juillet 1010	Le Préfet de l'Isère délivre une autorisation de défricher au titre du code forestier.
27 Juillet 2010	Un premier permis de construire est signé mais attaqué au Tribunal administratif. S'ensuivent plusieurs recours déposés par PCSCP qui ralentissent le projet.

15 août 2010	Début des travaux de déforestation.
17 septembre 2010	Premier recours déposé par l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs (PCSCP) contre le projet au Tribunal administratif de Grenoble.
29 septembre 2010	Pétition chez les commerçants de Roybon pour le Center Parcs (« Bienvenue au Center Parcs »).
23 juin 2011	Le Tribunal Administratif de Grenoble (TAG) annule la révision du PLU et le PC.
Début septembre 2011	Parution du recueil de textes <i>Chambard dans les Chambarans —S'opposer à Center Parcs et à la marchandisation du monde</i> publié par les éditions Le monde à l'envers.
23 septembre 2011	Nouvelle révision du PLU.
10 décembre 2011	Présentation et discussion autour du livre <i>Chambard dans les Chambarans</i> à la librairie Le Baz'Art des Mots à Hauterives.
21 décembre 2011	Nouveau PC.
13 mars 2012	Réunion publique sur le projet de Center Parcs, à Saint-Marcellin, organisée par PCSCP.
24 avril 2012	La Cour administrative d'appel de Lyon annule le jugement du TAG du 23/06/11 : « .../... en tant qu'il a prononcé l'annulation de la délibération du Conseil municipal de Roybon du 03/05/10. »
3 mai 2012	Création de l'association de soutien au projet Vivre en Chambaran.
29 juin 2012	Premier rassemblement des Pro-Center Parcs organisé par l'association Vivre en Chambaran soutenu par les élus, les commerçants et les artisans, au stade de Roybon. 1000 personnes selon les organisateurs ; le président du Conseil général de l'Isère, André Vallini, s'attire les faveurs de Pierre Streiff, le patron de la fédération du BTP 38, en l'invitant avec plein de bienveillance à la tribune.
3 octobre 2013	Présentation et discussion autour du livre <i>Chambard dans les Chambarans</i> au Cinéma de Clelles.
21 mars 2014	Rassemblement réunissant 250 personnes contre le projet devant le Conseil général de l'Isère ; les pêcheurs de la Drôme sont venus en nombre.
Printemps 2014	Travail de la commission d'enquête au titre de la loi sur l'eau.
23 juillet 2014	La commission d'enquête « loi sur l'eau » donne un avis défavorable.
1 août 2014	Communiqué de la Chambre des commerces et de l'industrie (14 institutions représentant le monde économique) défendant la réalisation du projet.
25 septembre 2014	Le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) – composé majoritairement d'élus et de

représentants des services du Conseil général de l'Isère – donne un avis favorable.

3 octobre 2014	Le préfet signe l'arrêté concernant la loi sur l'eau.
16 octobre 2014	Le préfet signe l'arrêté concernant les espèces protégées.
17 octobre 2014	Pierre & Vacances devient propriétaire des 202 ha du bois des Avenières au prix de 0,30 euros/m ² achetés à la commune de Roybon.
18 octobre 2014	Discussion avec Henri Mora et Rodolphe Christin (auteur de "L'usure du monde, critique de la déraison touristique" aux éditions L'échappée) au Lokal autogéré à Grenoble.
20 octobre 2014	Dés le lundi suivant, les travaux de déforestation recommencent avec la présence de vigiles et des patrouilles de gendarmes — Manifestation organisée par PCSCP sur le terrain aux abords de la propriété.
26 octobre 2014	Mort de Rémi Fraisse tué par une grenade offensive utilisée par un gendarme sur le site de Sivens dans le Tarn.
29 octobre 2014	Chantier perturbé par une trentaine de personnes — retrait des balisages installés sur le chantier.
Fin octobre 2014	Brémond envoie une lettre à tous les conseillers généraux pour leur expliquer que son projet contribuera significativement aux budgets des collectivités.
30 octobre 2014	3 élus EELV (Michèle Rivasi, Patrick Royannes et Olivier Bertrand) publient une tribune dans <i>Libération</i> intitulée : « Barrage de Sivens, Center parcs en Isère : mêmes causes, mêmes effets ? ».
5 novembre 2014	Manifestation à Grenoble (500 participants) en hommage à Rémi Fraisse, contre les violences policières et les Grands projets inutiles, dont le Center Parcs.
7 novembre 2014	Audition sur le partenariat entre FRAPNA et le département après quoi ce dernier décide de ne pas renouveler la convention de 200 000 euros, suite aux recours engagés par la FRAPNA contre le projet de Center Parcs de Roybon.
9 novembre 2014	Communiqué signé par l'ensemble des élus (moins les 2 élus écologistes) du Conseil général de l'Isère en soutien au projet.
16 novembre 2014	Manifestation de Roybon au site : 600 manifestants participent à la « marche forum » organisée par PCSCP — Les porte-parole nationaux de EELV appelle à manifester contre le « Sivens de Rhône-Alpes ».
17 novembre 2014	Lettre du président de la FRAPNA Isère, monsieur Meneu, à Cottalorda, président du conseil Général de l'Isère à propos du non-renouvellement de la convention de 200 000 euros.
19 novembre 2014	La Fédération de la Drôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la FRAPNA et PCSCP saisissent le tribunal administratif de Grenoble, déposant une requête en référé (jugement de l'urgence) et une

requête sur le fond, à l'encontre de l'arrêté du préfet de l'Isère du 3 octobre concernant la loi sur l'eau.

Nuit du 20 au 21
novembre 2014

Matériaux incendiés, machine endommagée.

25 novembre 2014

La FRAPNA adresse un communiqué : « Center Parcs Roybon : la Frapna Isère sacrifiée par le département pour sa cohérence et son indépendance politique dans le dossier ? ».

30 novembre 2014

Manifestation de 1000 personnes pénétrant sur le chantier, gardé par des vigiles — Elle traverse la forêt dont 40 hectares ont déjà été déboisés— La maison forestière de la Marquise à la lisière du site de Pierre & Vacances est occupée, elle est rebaptisée « Maquizad ».

1 décembre 2014

Les machines sont arrêtées par les occupants. « Le chantier se poursuit dès demain. Mais ce n'est pas parce que les machines ne seront pas à l'œuvre que les travaux seront arrêtés »- « On déplore les actes de vandalisme et de sabotage qui ont lieu toute la journée sur le chantier » (Magnier de Pierre & Vacances).

2 décembre 2014

Les « pro » se réunissent à Roybon à 150 participants. Les opposants ont aussitôt demandé aux équipes de stopper les travaux et, « en l'absence de réaction de notre part, ils ont caillassé nos engins et menacé nos compagnons», indique Michel Vaccon, chef d'agence. L'entreprise alerte alors le client, le maître d'œuvre, la gendarmerie et fait constater les dégâts par huissier. «Nous avons quitté le chantier car la sécurité de nos compagnons et de notre matériel n'était pas assurée. Nous sommes dans une impasse !». Du côté de la préfecture de région, c'est silence radio.

La fédération départementale du BTP projette d'envoyer ses adhérents assurer eux-mêmes leur protection.

Monsieur Queyranne, président de la Région demande la suspension des travaux à Roybon, compte tenu des incertitudes juridiques autour du dossier et des nombreux recours qui ont été déposés par les opposants.

Question au gouvernement de monsieur Barbier, Député de l'Isère, au sujet de l'implantation d'un Center Parcs à Roybon (QAG – 2 décembre 2014) : « L'implantation d'un Center Parcs est contesté sur le terrain de manière illégale et parfois violente alors que les travaux viennent de débuter après 7 ans de procédures techniques administratives et juridiques validé par les services de l'État. Une contestation injustifiée, car ce projet impacte 0.42% de la superficie totale de la forêt de Chambaran et qu'il répond aux prescriptions de la loi sur l'eau point par point [...] Mais aujourd'hui des Zadistes — doux diminutif d' « anarchistes » — venus de partout en France, tentent par l'intimidation et la violence d'imposer à toute une région et à ses habitants leur vision de la société de demain. Ces habitants sont scandalisés par ce spectacle et inquiets pour leur avenir. Il redoute que le gouvernement recule face à cette poignée d'activistes que le tapage médiatique outrancier de certains élus écologistes cautionnent et encouragent. L'heure est grave,

car c'est bien l'autorité de l'État et notre démocratie qui sont en jeux. Céder, ce serait oublier les habitants de ce territoire pour qui le Center Parcs est un espoir. Céder aux sirènes d'un référendum local se serait humilier les élus locaux qui s'investissent. Monsieur le Premier ministre, j'en appelle à tous les républicains ; aussi, je vous demande de soutenir, sans ambiguïté, ce projet, en réaffirmant l'autorité de l'Etat sur tout le territoire et la légitimité des élus dans leur décision.

Avant le 6
décembre 2014

Le MEDEF Isère fait un communiqué de soutien au projet de center Parcs de Roybon signé par CCI, GPME, FBTP, etc. mais aussi par la CFDT puis la CFTC (publié le 6 décembre).

6 décembre 2014

Manifestation d'une cinquantaine de personnes à Grenoble contre les Grands projets inutiles — Péage gratuit — Manifestation aux flambeaux (500 participants) — Sur le site, des préfabriqués sont vidés sous les yeux des vigiles — Aucune réaction violente de la part de la préfecture : « le maintien de l'ordre en milieu rural est quelque chose de complexe » (le Colonel de la gendarmerie).

7 décembre 2014

1500 à 2000 pro-Center Parcs manifestent (Marseillaise, ballons bleus, des blancs et des rouges, T-shirts STOP (Société qui Travaille avec des Ouvriers et des Patrons), avec la présence d'élus UDI-UMP-PS-FN (Mireille d'Ornano) avec leur écharpe tricolore ; 5 anti-Center Parcs leur proposent le café.

8 décembre 2014

800 élus et pro-Center Parcs se retrouvent (T-shirts rouge) dans un meeting à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs pour soutenir le projet ; le président du Conseil général, monsieur Cottalorda parle de « terrorisme » pour dénoncer l'interruption des travaux et le maire de Roybon, monsieur Perraud, demande « d'évacuer ces gens ».

9 décembre 2014

Alerte à la bombe dans la mairie de Roybon évacué — Le bus de ramassage scolaire ne passe plus devant la Maquizad pour éviter des branches déposées sur la route — Les agents de sécurité quittent le site définitivement le soir après des altercations verbales.

10 décembre 2014

Conférence de presse à la ZAD — 12 communes du Canton de Saint Marcelin soutiennent « le projet source de développement économique. À la dictature, nous opposons la démocratie locale » et élèvent des banderoles (Bienvenue au Center Parcs) dans chaque village (17 banderoles en tout).

12 décembre 2014

La droite qui a invité l'association « Vivre en Chambaran » au Conseil régional dénonce la déclaration de Queyranne demandant la suspension des travaux et propose aux élus de voter le vœu demandant au gouvernement de « tout mettre en œuvre pour que le chantier se poursuive ».

14 décembre 2014

2000 pro-Center Parcs manifestent à Roybon avec des centaines de petits fanions « oui à Center Parcs », avec des ballons bleus, des blancs et des rouges et des banderoles dont l'une — « Libérer mon Village » — drape la statue de la liberté de Roybon. Christian Luciani : « Les zadistes ne sont pas

chez eux ici ! Même si la justice décide de suspendre les travaux, il n'y a pas de raison pour qu'ils restent là-bas ! Ils doivent retourner au boulot s'ils en ont un. Mais ça, c'est beaucoup moins sûr. »

- | | |
|---------------------------------|--|
| 18 décembre 2014 | Le tribunal administratif de Grenoble étudie quatre recours déposés par plusieurs associations contre les deux arrêtés préfectoraux autorisant les travaux. |
| 23 décembre 2014 | Le juge des référés du Tribunal administratif rejette trois des quatre recours déposés par PCSCP, la Frapna (Fédération Rhône Alpes de la Protection de la Nature) et l'URFEPRA (Union régionale des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de Rhône-Alpes) concernant l'arrêté du 16 octobre (espèces protégées). Mais pas celui relatif à l'arrêté du 3 octobre (loi sur l'eau). La construction du Center Parcs est suspendue. Dans les faits, les entreprises ne peuvent plus intervenir sur le terrain occupé par des « zadistes ». |
| 24 décembre 2014 | Pierre & Vacances annonce qu'il se pourvoit en cassation devant le Conseil d'État contre le référé suspensif. |
| 27 décembre 2014 | Un arrêté du Conseil général de l'Isère ferme la route RD20F qui va à la Maquizad — Cet arrêté est appliqué systématiquement à partir du 31 décembre. |
| 28 décembre 2014 | Brémond, le PDG de Pierre & Vacances, déclare dans <i>Le Journal du dimanche</i> être « prêt à adapter [leur] projet » et « prêt à dialoguer en personne (...) avec les associations qui ont lancé des recours ». |
| 29 décembre 2014 | Chantier collectif, concerts et bal folk sur la ZAD des Chambarans. |
| Au 1 ^{er} janvier 2015 | 23 000 signatures pour la pétition contre le Center Parcs de Roybon. |
| 4 janvier 2015 | Interview de monsieur Vallini dans le <i>Dauphiné Libéré</i> : « Pour que la France reste la France, nous devons continuer à construire des aéroports, des barrages, des autoroutes, des lignes de TGV, des équipements touristiques » |
| 7 janvier 2015 | PCSCP dépose un recours en cassation pour contester la décision du 23 décembre. |
| 17 janvier 2015 | Monsieur Perron président de PCSCP répond à monsieur Brémond : « Ce projet doit se faire ailleurs, pas là où il se trouve, pas dans ces conditions ». |
| 19 janvier 2015 | Courrier du Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans déposé dans les boîtes à lettres de chaque conseiller général pour exiger de retirer l'arrêté qui ferme la RD20F. |
| 29 janvier 2015 | Envoyé spécial sur France 2 consacrée au Center Parcs de Roybon (Reportage : « ZAD : La forêt de la discorde »), où messieurs Bachasson (conseiller général et ancien maire de Roybon) et Perraud (maire actuel de Roybon) se voient bousculés dans leurs propos par la journaliste de France 2. |

3 Février 2015	Question au gouvernement de monsieur Barbier, député de l'Isère, au sujet de l'organisation du festival Open Barrikad à Roybon (QAG - 3 février 2015) : « Je vous demande solennellement [...] d'interdire cette manifestation [Open Barrikad] et de faire évacuer le site afin de faire respecter enfin le droit à Roybon ».
5 février 2015	La guérite de la Maquizad est incendiée par 2 cocktails Molotov.
6 février 2015	Le maire de Viriville Bernard Gillet a décidé de ne plus louer la salle où devait avoir lieu le « Carnaval des grenouilles » prévu le 14 février, consacré en partie aux zones humides. Pour le maire, derrière cette thématique, se cachait une journée contre le Center Parcs de Roybon. Parution de la revue <i>De tout bois</i> n°1 édité par Le monde à l'envers et du « fanzine » <i>Chambar'Tout</i> n°1 publié par le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans.
7 et 8 février 2015	Open Barrikad sur la ZAD : barrages des pros — cassages de gueules — agressions — pneus dégonflés et crevés — Incendies de 2 véhicules. Construction de Palette Palace et début de construction d'Acata sur la ZAD.
11 février 2015	<i>Le Canard enchaîné</i> dénonce dans un article « Les zadistes sont plein aux as ! » la rumeur soutenue par des élus (Perraud , maire de Roybon et Cottalorda, président du Conseil général de l'Isère) selon laquelle les zadistes sont payés 90 euros/jour par des associations environnementalistes et par des partis politiques — Le préfet de l'Isère est remplacé.
17 février 2015	Le maire de Roybon envoie une résiliation de la convention (signée entre la commune et J-M Brun) qui donnait l'autorisation à monsieur Brun (opposant à Center parcs apparaissant dans le reportage d'Envoyé spécial) de disposer d'une parcelle pour les chevaux de son centre équestre.
20 février 2015	Le président du Conseil général de l'Isère Cottalorda signe l'attribution de la subvention de 194 000 € à la FRAPNA Isère.
6 mars 2015	Évacuation de la ZAD du Testé après une semaine d'agressions organisées et pratiquées par la FDSEA et les JA.
21 mars 2015	C'est le printemps ; La ZAD au bois vivant (ateliers, découverte de la forêt, travail sur bois, poterie, jeux de piste prévus) — Les gendarmes empêchent l'accès en voiture à la ZAD et à la Maquizad — Manif à Roybon qui enlève la banderole « Libérer mon village » de la Statue de la Liberté. Un tracteur forestier incendié non loin de la ZAD.
22 mars 2015	Élections départementales. Le président du Conseil général, monsieur Cottalorda n'est pas élu pour le 2 ^{ème} tour. Dans le canton Bièvre où se trouve Roybon, le binôme Barbier est élu avec 40.31% pour le 2 ^{ème} tour ainsi que celui du FN avec 31.79% l'UG à 17.02 % et les DVG avec 10,88 avec comme alternative économique au tourisme CP le développement de la filière chanvre... 47,54 % d'abstention.

25 mars 2015	« Le référendum sur Center Parcs a eu lieu sur le canton de la Bièvre lors du 1 ^{er} tour de ces élections. M. Bertrand, il faut respecter le choix des citoyens qui veulent de ce projet à 90 %. Il faut que ce projet se fasse, il faut faire évacuer les zadistes » (Barbier s'adressant à Olivier Bertrand, élu EELV, lors d'un débat électoral).
29 mars 2015	Élections départementales 2 ^{ème} tour. Abstention 48.17 % ; binôme Barbier : 63.06 %, FN : 36.94 % Enquête exclusive sur M6 : le reportage « Écolos, extrémistes ou marginaux : qui sont ces « zadistes » qui défient l'État ? » dépeint les occupants des ZAD de Sivens et de Roybon comme des délinquants peu fréquentables.
2 avril 2015	Monsieur Barbier élu président du Conseil départemental : « Le Conseil départemental va tout mettre en œuvre pour faire aboutir le projet de Center Parcs » ; « Je rencontrerai dans les jours prochains, Monsieur le préfet de l'Isère, pour évoquer ce dossier. L'autorité républicaine et l'État de droit doivent s'appliquer à Roybon comme partout sur notre territoire » ; aussi, nous limiterons le soutien du Conseil départemental aux hébergements d'urgence. Dans ce domaine, nous nous en tiendrons à ce qu'exige la loi et rien que la loi. Ni plus, ni moins ! La délibération prise lors de la commission permanente du 13 mars dernier proposant une dépense de 93 000 € au titre de la participation de la collectivité à la construction d'un site d'hébergement d'urgence de 150 places sur le terrain du Rondeau sera annulée. Ce qu'une majorité a fait, une autre peut le défaire. » (discours d'investiture le matin) Intervention en début d'après-midi des anti-Center Parcs (Collectif grenoblois et occupants) dans l'hémicycle du Conseil départemental, avant que monsieur Barbier suspende la séance et lecture d'un message où il est question bien sûr de Center Parcs mais aussi des logements d'urgence. Manifestation réunissant plus d'une centaine de personnes dans les rues de Grenoble, à l'occasion du renouvellement du Conseil département de l'Isère contre le projet de Center Parcs.
8 avril 2015	Parution et présentation de la revue <i>De tout bois</i> n°2 et débat à la librairie Antigone à Grenoble.
9 avril 2015	Parution du <i>Chambar'Tout</i> n°2
11 avril 2015	Projection/débat "Tourisme : industrie et aménagement du territoire" avec Henri Mora et Rodolphe Christin à la Rétive à Alès.
Du 3 au 12 avril 2015	« Sème ta butte » ; préparation de différents potagers près des lieux habités sur la ZAD.
14 avril 2015	Présentation de <i>De tout bois</i> n° 2 et débat à la librairie des Cordeliers à Romans.

17 avril 2015	Présentation de <i>De tout bois</i> n° 2 et débat à la librairie Le Baz'art des Mots à Hauterives.
20 avril 2015	Projection et témoignages d'expériences dans les éco-lieux d'Amérique du Nord sur la ZAD des Chambarans.
21 avril 2015	Présentation de <i>De tout bois</i> n° 2 et du livre <i>Sivens sans retenue</i> des édition de La Lenteur, au 38 (rue d'Alembert) à Grenoble ; Repas de soutien à la ZAD de Roybon et exposition de photos prises sur place.
29 avril 2015	Chantier collectif à Saboté sur la ZAD des Chambarans. Construction d'une forge.
30 avril 2015	Le Département réaffirme son soutien au projet, mais les élus du PS ne participent pas au vote, les élus PC s'abstiennent et les élus écologistes votent contre.
2 mai 2015	Marche des possibles. 200 personnes manifestent à Grenoble contre les Center Parcs. Présence et intervention d'opposants au CP de Poligny à cette journée. Débat sur le travail. Atelier « grimpe » et construction d'un four en terre crue.
Du 3 au 7 mai 2015	Marche des impossibles qui relie Grenoble à Roybon en passant dans plusieurs villes et villages proposant une question sur la place publique ; à Voreppe : « Votre vie est-elle confortable » — à Tullins : « qu'est-ce que la liberté ? » — à Vinay : « Vidéoprotection, vidéosurveillance ? » — Roybon : « De quoi sera fait demain ? »
30 mai 2015	Exposition rue Lakanal à Grenoble de photos liées à la lutte contre le Center Parcs.
2 juin 2015	Soirée bilan des ZAD à Lyon.
5 juin 2015	Présentation de <i>De tout bois</i> n° 2 et débat à Activ,Royans à Saint-Jean-en-Royans.
10 juin 2015	Un décret vient modifier le code forestier qui encadre le défrichement : Le texte prévoit des autorisations de défrichement de 5 ans. Ce délai peut être prorogé « dans une limite globale de 3 ans », « en cas de recours devant la juridiction contre l'autorisation de défrichement ou contre une autorisation nécessaire à la réalisation des travaux desquels le défrichement est envisagé... » Rappelons que l'autorisation de défrichement obtenu par Pierre & Vacances devenait caduque en juillet 2015 !
13 et 14 juin 2015	Au pré de ma ZAD : le 13 à Montrigaud et le 14 sur la ZAD avec des débats et des présentations et des films ; seulement 70 personnes.
16 juin 2015	Conférence de presse du nouveau préfet : « Roybon ne sera pas le match retour de Sivens » ; « J'aimerais que les choses se passe bien. Mais nous mettrons beaucoup de monde sur le terrain. On nous dira : « Pourquoi mobiliser autant de gendarme pour 15 bonhommes ? » Mais il s'agit de

montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir. L'idée, c'est d'éviter l'affrontement physique. Mais s'il faut utiliser la force, nous l'utiliserons. Avec maîtrise. Mais si le droit est dit, alors l'évacuation se fera sans que ça devienne un lieu symbolique des émotions ».

18 juin 2015	Le Conseil d'État donne raison à Pierre & Vacances en annulant l'ordonnance du juge des référés du Tribunal administratif qui avait permis de suspendre les travaux le 23 décembre 2014.
19 juin 2015	Présentation de <i>De tout bois</i> n° 2 et débat contradictoire avec la présence du conseiller général Didier Rambaud (PS) à la librairie Chemain à Voiron.
29 juin 2015	Parution du <i>Chambar'Tout</i> n°3.
1 ^{er} juillet 2015	Le tour Alternatiba à la ZAD puis à Saint Antoine l'Abbaye.
2 juillet 2015	Jugement des recours concernant les 2 arrêtés préfectoraux qui avaient permis le début des travaux (sur la destruction des espèces protégés et sur la loi sur l'eau)
6 juillet 2015	Parution du <i>De tout bois</i> n°3.
7 juillet 2015	Ouverture de ACAB Café sur la ZAD de Roybon.
16 juillet 2015	Le Tribunal administratif annule l'arrêté préfectoral au titre de la loi sur l'eau qui autorisait la destruction de la zone humide — Rumeur d'évacuation de la ZAD.
17 juillet 2015	Pierre & Vacances indique qu'il allait faire appel et, dans le même temps, revoir sa copie pour améliorer les mesures compensatoires (morcellement et éloignement des compensations).
Du 15 au 18 Juillet 2015	Chambar' sur les Chambarans : films, jeux et concerts sur la ZAD et à la Maquizad.
20 juillet 2015	Publication sous forme de brochure du texte « Au-delà des forêt - Après avoir détruit les projets démolissons le futur » écrit en juin 2015 par Les lutin-e-s noir-e-s en colère !
Du 1 ^{er} au 10 août 2015	Présence de ACAB Café à Bure durant le « camp anti-autoritaire et anticapitaliste » contre le projet de Centre d'enfouissement de déchets radioactifs CIGEO.
29 août 2015	Festival de musique avec la présence de plusieurs groupes à ACAB Café
19 septembre 2015	Banquet de remerciement à ACATA et projection du Film sur la lutte de Sivens « La résistance respire » à la Maquizad. À peine une cinquantaine de personnes participent à cette journée.

26 septembre 2015	Le Collectif jurassien d'opposants à Center Parcs organise une soirée à Poligny avec la présence des éditions Le monde à l'envers, de Rodolphe Christin, Henri Mora et des occupants de la ZAD de Roybon.
27 septembre 2015	Le Resto-trottoir de Besançon et la librairie l'Autodidacte invitent CJOCP, les éditions Le monde à l'envers, Rodolphe Christin, Henri Mora et des occupants de la ZAD de Roybon à une rencontre : "Pourquoi sommes-nous opposés à l'implantation d'un Center-Parcs à Poligny ?"
22 octobre 2015	Concert à la Maquizad.
24 Octobre 2015	Manifestation (une soixantaine de personnes y participent) à la mémoire de Rémi Fraisse et pour dénoncer les violences d'État à Grenoble – projection de « La résistance respire » – un frère et une nièce de Vital Michallon abattu durant une manifestation contre la construction de Superphénix en juillet 1977, sont présents à cette manifestation.
27 octobre 2015	Recours déposé par l'association PCSCP contre la vente des terrains communaux à « vil prix » : 30 centimes le mètre carré.
5 novembre 2015	Incendie à la Maquizad : l'atelier qui abritait des matériaux, du matériel et de l'outillage que l'élan de solidarité avait regroupés pour aider aux constructions, est totalement détruit.
7 et 8 novembre 2015	Chantier de construction et d'isolation de Palette Palace avec la présence de nombreux Lyonnais.
Du 14 novembre au 20 décembre 2015	Exposition au « 38 » (rue d'Alembert) à Grenoble, de photos liées à la lutte contre le Center Parcs de Roybon, dans le cadre du cycle de réflexion sur l'écologie politique "Nous sommes le vent".
18,19 et 20 décembre 2015	Rencontre de la forêt à la Maquizad et « Inauguration de la bulle tropicale ».
5 janvier 2016	Parution du <i>De tout bois</i> n°4.
2 février 2016	Parution du <i>Chambar'Tout</i> n°4.
27 février 2016	Le Collectif contre les aménagements capitalistes (CAC38) auquel participe le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans, organise une cantine et une « vélorution » à Grenoble dans le cadre de la journée nationale de soutien à la lutte contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Durant cette manifestation reliant les différents parkings gérés par une des filiales du groupe Vinci — constructeur et concessionnaire désigné de l'aéroport contesté de Notre-Dame-des-Landes —, une personne est interpellée par la police.
28 février 2016	Projection du documentaire « Je lutte donc je suis » à la Maquizad.
13 mars 2016	Concert à la Maquizad de René Binamé.
20 mars 2016	Concerts à la Maquizad de On lâche les chiens, de Kratère et de Kist.

25 mars 2016	Le Collectif contre les aménagements capitalistes (CAC38) auquel participe le Collectif grenoblois de soutien à la ZAD des Chambarans, organise une manifestation devant les locaux du Parti socialiste. Projection du documentaire « Une réponse à la COP 21 et à son monde : construire la ZAD » suivi d'une discussion. Ces différentes manifestations ont été organisées en solidarité avec les paysans et habitants dits "historiques" de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes expulsables.
31 mars 2016	Incendie de 16 ha de sous-bois en partie sur la ZAD.
2 avril 2016	Création près de Cluny de la Coordination « Center Parcs Ni ici - Ni ailleurs » réunissant des collectifs, des associations et des individus s'opposant aux projets du Rousset, du Jura et de Roybon.
5 avril 2016	Monsieur Vicat, adjoint au maire de Roybon demande verbalement aux occupants de la ZAD de bien vouloir laisser la scierie récupérer le bois qui a été coupé en novembre 2014 (40 ha) sur le chantier avant que l'arrêté préfectoral autorisant le début du chantier soit annulé.
14 avril 2016	Le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes a adopté la subvention de 4,7 millions d'euros en faveur du projet de Center Parcs à Roybon dans le cadre de son budget 2016 alors que la justice a suspendu les travaux.... Une première enveloppe de 7 millions avait été suspendue en 2014 par l'ancienne majorité socialiste.
5 mai 2016	Discussion sur le sexisme dans les milieux alternatifs et concerts de Action sédition et des Trois huit.
7 et 8 mai 2016	Chantier à Sud sur la ZAD des Chambarans : charpente, isolation terre-paille, potager.
18 juin 2016	Rassemblement festif organisé par les différentes composantes de l'opposition au Center Parcs de Roybon à Saint Marcellin. Parution du <i>De tout bois</i> n° 5 toujours publié par les éditions Le monde à l'envers mais qui est dorénavant la fusion du fanzine <i>Chambar'Tout</i> et de la revue <i>De tout bois</i> . Des élues et des responsables d'associations de la région Auvergne Rhône-Alpes s'adressent, dans une lettre ouverte, à Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie, de la mer, et Présidente de la COP 21 et lui demandent une prise de position claire sur le projet de Center Parcs à Roybon.
24 juin 2016	Réunion publique au « 38 » (rue d'Alembert) à Grenoble : « Sivens-Roybon, où en est-on ? - Retour vers le futur des ZAD » avec la présence d'opposants aux deux projets d'aménagement, de Sivens et de Roybon.
Du 15 juillet au 15 août 2016	Exposition de photos tirées de la revue <i>De tout bois</i> à la librairie Les 3 Chaises à Massat en Ariège.

20 août 2016	Journée de résistance festive et conviviale contre Center Parcs, dans la forêt de Poligny.
27 et 28 août 2016	Chantier participatif à la barricade sud sur la ZAD.
Septembre 2016	Subvention de la Frapna réduite de 50% en 2016 à 375.000 euros par le Conseil régional présidé par Laurent Wauquiez.
1 ^{er} octobre 2016	Balade naturaliste sur le site du Center Parcs organisée par le groupe Confrontation avec l'appui de la FRAPNA Rhône.
16 octobre 2016	Course d'orientation sur la ZAD des Chambarans.
2,3 et 4 décembre 2016	3 ^{ème} hiver d'occupation à Roybon. Débats, discussions et projection sur des luttes contre la destruction des forêts avec la présence d'opposants aux projets des Center Parcs du Rousset et du Jura, aux projets de Centre d'enfouissement des déchets radioactifs de Bure, à la biomasse énergie (SOS forêts et <i>Bogues</i>). Promenade en sous-bois. Contes, concert sous chapiteau. Parution du <i>De tout bois</i> n°6
16 décembre 2016	La Cour administrative d'appel de Lyon confirme les deux jugements du tribunal administratif de Grenoble : annulation de l'arrêté préfectoral « loi sur l'eau » du 3 octobre 2014 et maintien de l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2014 sur les espèces protégées. L'arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 autorisant les travaux de réalisation d'une canalisation d'eaux usées entre Roybon et la station d'épuration Saint-Sauveur est annulé également.
7 janvier 2017	Projection du documentaire <i>Kanehsatake 270 ans de résistance</i> , le soir à la Marquise.
5 février 2017	Marche contre le pillage des forêts au nom de la transition énergétique à Gardanne. Des opposants aux projets Center Parcs y participent derrière la banderole « Center Parcs - Ni ici ni ailleurs » en diffusant un tract et en prenant la parole à la tribune.
20 Février 2017	Le pourvoi en cassation est déposé par Pierre & Vacances.
10 mars 2017	Débats durant l'après-midi et soirée de soutien à la ZAD de Roybon à l'Espace Autogéré de Lausanne en Suisse.
17 avril 2017	Selon Barbier, président du Conseil départemental, qui s'adressait aux entrepreneurs de l'Isère dans une réunion organisée par le Medef : « ce dossier a été mal engagé et mal géré politiquement. Il y avait pourtant une forte adhésion locale au projet. La Frapna en a appelé aux zadistes, qui n'ont pas été évacués par le préfet. La responsabilité est partagée : ni l'État, ni Pierre et Vacances n'ont porté plainte. [Après la mort de Rémi Fraise à

Sivens], l'État n'a voulu prendre aucun risque ». (propos rapporté par le site ledauphiné.com)

- | | |
|-------------------|---|
| 8 mai 2017 | Manifestation à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, à une quinzaine de kilomètre de la ZAD de Roybon, pour rappeler à celles et ceux qui tentent de muséifier la résistance dans les Chambarans qu'elle est toujours d'actualité, notamment contre le Center Parcs de Roybon ; pour commémorer ce jour-là la résistance et la victoire, le Conseil départementale et le musée de la résistance organisaient plusieurs courses à pied et à vélo dans les Chambarans dont l'une au départ de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs — Projection du documentaire <i>La bataille de l'Eau Noire</i> le soir à la Marquise. |
| 24 mai 2017 | Lettre de 3 élues RCES au Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (Fabienne Grébert, Myriam Laïdouni Denis et Corinne Morel Darleux) demandant à Nicolas Hulot Ministre de la transition écologique et solidaire de se prononcer en la défaveur du projet de construction du Center Parcs de Roybon. |
| 9 et 10 juin 2017 | Festival Vulvizar avec 10.7 Carrie, La vermine, Basse-ville, DK Dance, Le dernier Calme Artiste inconnu ; mais également des lectures et une discussion anti-carcérale avec la présence de Christophe Soulié auteur de <i>Liberté sur parole</i> à l'occasion du procès en appel au Tribunal de Grenoble de Romain Leroy suite à la mutinerie de novembre 2016 à Valence. |
| 17 juin 2017 | Journée de mobilisation contre Center Parcs dans le Jura avec une manifestation le matin à Poligny et des balades à pied et à dos d'âne, des jeux, des photos, des stands, des tables rondes et des concerts en forêt, sur le site menacé. |
| 13 juillet 2017 | Diffusion du documentaire « Pierre & Vacances : la saga » par le magazine <i>Complément d'enquête</i> sur France 2 ; documentaire à charge contre Gérard Brémond, PDG de Pierre & Vacances. |
| 13 août 2017 | Soirée cumbia féministe avec Valentines Gracias à ACAB sur la ZAD de Roybon. |
| Août 2017 | Publication de la brochure <i>Non</i> , retranscription d'une discussion d'opposants à différents projets d'aménagements (Roybon-A45-Amassada). |
| 30 septembre 2017 | Participation à l'Assemblée général de l'association NACICCA à la Tour du Valat à Arles pour présenter la lutte contre le Center Parcs de Roybon. |
| 5 octobre 2017 | Lecture zapatiste autour d'un feu devant La Marquise à Roybon. |
| 6 octobre 2017 | Incendie criminel en pleine journée de Palette Palace, une cabane de deux étages, des plus confortables de la ZAD de Roybon, où s'étaient tenues plusieurs réunions de coordination. |

13 octobre 2017	Le Conseil d'État rejette le recours de la Communauté de communes rendant définitive la décision de la Cour d'appel de Lyon. Cette décision annulait l'arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 qui autorisait la construction d'une canalisation évacuant notamment les eaux usées du Center Parcs de Roybon.
16 octobre 2017	Publication de la brochure <i>Tourisme, un marché du rêve et du divertissement - Discussion de comptoir à propos de tourisme, le dimanche du second tour des élections législatives</i> , chez Janine, dans un village près de Roybon.
18 octobre 2017	Chantier collectif sur la ZAD. Présentation de la revue <i>De tout bois</i> par l'intervention "Écritures, territoire et marchandisation dans le conflit qui oppose les défenseurs du projet Center Parcs de Roybon à ses détracteurs" dans le cadre de la journée d'études SpatiaLittés consacrée à « Ecrire le territoire : visibilité, valorisation, marchandisation » à l'ENS de Lyon.
19 octobre 2017	Un huissier de justice vient constater l'occupation de la forêt.
25 octobre 2017	Chantier collectif sur la ZAD de Roybon.
4 novembre 2017	Parution du <i>De tout bois</i> n°7
Du 4 au 11 novembre 2017	Construction de paillette paillasse et de la charpente de l'annexe à la Marquise – fiesta le 11 novembre avec des spectacles et des concerts.
17 novembre 2017	L'association Batotopie (Ferme des Roussets à Saint-Jean-en-Royans) organise une soirée sur la lutte contre Center Parcs avec une projection du documentaire « La saga Pierre & Vacances » suivie d'une présentation du dernier numéro de la revue <i>De tout bois</i> (automne 2017) et d'une discussion.
18 et 19 novembre 2017	Pizza party, chorale « Les meutes », discussion autour de l'anarchisme, projection du documentaire « Ni Dieu ni maître, une histoire de l'anarchisme » et atelier pain à La Marquise.
21 novembre 2017	Publication de la « Déclaration commune d'habitant.es de territoires en lutte face au sommet climat du 12 décembre à Paris ».
25 et 26 Novembre 2017	« Causons textile ! » à la Marquise avec au programme un atelier réparation de fringues, une présentation des étapes « De la toison au fil » et du « vêtement comme objet de transmission de culture (en Amérique du Sud) mais également d'un métier à tisser. Projection d'un documentaire sur les conditions de travail dans l'industrie du textile au Bangladesh et sur les enseignes commerciales en France.

29 novembre 2017	Présentation de la revue <i>De tout bois</i> et discussion de l'actualité de la lutte et des perspectives dans le contexte des nouvelles tensions (Palette Palace incendiée, nouvelles présences des gendarmes et de l'hélicoptère près de la ZAD et de la Marquise, constat d'huissier sur la ZAD) à Antigone à Grenoble.
16 décembre 2017	Fête des trois ans d'occupation (et des 10 ans d'opposition) avec petit déjeuner à la barricade Sud, une balade en forêt commentée, un repas à ACAB, un chantier bois de chauffe près de la barricade Nord, une course d'orientation, un goûter à la Marquise, une présentation et une discussion sur les écrits de luttes (<i>De tout bois</i> , <i>À pierre Fendre</i> , brochures), un banquet à la Marquise autour d'un feu de bois et des jeux forains.
17 janvier 2018	Abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et appel du Premier Ministre Édouard Philippe à évacuer la ZAD avant le printemps, avant la fin de la trêve hivernale. Le président Macron devant le Conseil des ministres insiste sur le « retour à l'ordre public » et la « restauration de l'autorité de l'État ». Il ne veut « plus voir ce genre de ZAD en France ».
22 janvier 2018	Communiqué de presse de l'association Savoir Comprendre Agir qui dénonce la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne et la Préfecture 71 d'avoir « arbitrairement fait déclasser les terrains convoités par Pierre & Vacances en vue de l'implantation du Center Parcs du Rousset ».
23 janvier 2018	Parution du <i>De tout bois</i> n°8.
3 février 2018	Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la Grande tournée du mois d'avril de la coordination CP-NINA (Center Parcs : ni ici ni ailleurs), le groupe NINA de Lyon organise une rencontre-débat contre l'A45, la carrière de Saint-Julien-Molin-Molette et les grands projets inutiles à l'Atelier des canulars à Lyon.
9 février 2018	Assemblée générale de Pierre & Vacances durant laquelle les actionnaires ont approuvé la nomination de Jean Pierre Raffarin, ancien premier ministre, comme administrateur pour 3 ans. Le Conseil d'administration a également entériné la nomination d'Olivier Brémont au poste de directeur général. Son père Gérard Brémont gardant pour l'instant le poste de président du groupe.
10 février 2018	Grande manifestation carnavalesque à Notre-Dame-des-Landes pour fêter l'abandon du projet. Des occupants de la ZAD de Roybon s'y sont rendus avec une bulle tropicale qu'ils ont brûlée pour le grand feu de joie des différents projets en cours et contestés en France.
21 février 2018	Le Conseil d'État tranche en faveur de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) : L'Office national des forêts (ONF) doit communiquer à la Frapna des documents qu'elle réclame depuis 2015,

	portant sur les mesures destinées à compenser la destruction des zones humides engendrée par les travaux de construction du Center Parcs.
22 février 2018	Évacuation du bois Lejuc à Bure. Le Premier ministre Édouard Philippe affiche sa détermination à ne pas laisser "s'enkyster" les "Zad".
25 février 2018	Invité dans l'émission Le Grand rendez-vous sur Cnews, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a indiqué qu'il n'y aurait pas d'intervention de la police dans la Zad de Roybon tant que toutes les décisions judiciaires ne seraient pas rendues.
Du 1er au 4 mars 2018	Chantier collectif sur les barricades de la Zad de Roybon.
3 mars 2018	Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la Grande tournée du mois d'avril de la coordination CP-NINA, le groupe NINA de Lyon organise une rencontre consacrée à la critique du tourisme à Lyon à l'Atelier des canulars avec la présence de Rodolphe Christin (auteur du livre <i>L'Usure du monde</i>), de Jean-Philippe Descombes et Henri Mora (auteurs de la brochure <i>Tourisme, un marché du rêve et du divertissement</i> publiée ensuite dans le n°8 de la revue <i>De tout bois</i>) — Fête de soutien à la Grande tournée organisée par le groupe NINA du Rousset à Cenves.
17 mars 2018	Carnaval anti-Center Parcs à Poligny organisé par l'association Le Pic Noir.
31 mars 2018	Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la Grande tournée du mois d'avril de la coordination CP-NINA, le groupe NINA de Lyon organise une rencontre consacrée à la critique de l'économie avec Armel Campagne (auteur du livre <i>Capitalocène. Aux racines historiques du dérèglement climatique</i>) et de Sandrine Feydel (auteure du documentaire <i>Nature, le nouvel eldorado de la finance</i>).
Du 8 au 29 avril 2018	Grande tournée organisée par la coordination CP-NINA reliant les trois villages (Roybon, Poligny et Le Rousset) dont la construction d'un Center Parcs est contestée.
9 avril 2018	Début des expulsions musclées sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes. Publication du premier volume de <i>Forêt en lutte - Lutte en forêt</i> par le collectif d'écriture "Quelques feuilles" ; ce premier opuscule d'une série de cinq étant consacré plus particulièrement à l'opposition aux Center Parcs.
11 avril 2018	Projection à la Marquise du film <i>Be' jam bé et cela n'aura pas de fin</i> (Cyprien Ponson et Caroline Parietti) sur la lutte des indiens Penans contre la déforestation de leur forêt au Sarawak (Malaisie).
13 avril 2018	Incendie criminel d'un véhicule à la barricade Nord. Dans la nuit, un groupe de 6 individus est venu agresser une personne installée dans son véhicule qui a réussi à s'enfuir ; après quoi ils ont incendié le véhicule avec un chien

enfermé à l'intérieur qui a péri dans les flammes.

- 21 avril 2018 Rencontre à la Marquise avec Jean-Bernard Pouy auteur de *Ma ZAD*, son dernier polar. Cette rencontre a été organisée avec la librairie Le Baz'Art des Mots de Hauterives.
- 21 et 22 avril 2018 À la Marquise aussi, la branche Sud-Est du réseau Reclaim The Fields (RTF) organise une rencontre autour des normes en forêt et notamment avec une discussion avec le Collectif d'agriculteurs contre les normes.
- 28 et 29 avril 2018 La caravane organisée par la coordination « Center Parcs : ni ici ni ailleurs » (la NINA) termine sa Grande tournée à Roybon avec deux journées de discussions (sur les compensations, le tourisme, les prisons), de ballade naturaliste sur la ZAD, de spectacles (*La Cucaracha* par Miguel Aziz Ben Johnson, *Un par un et à plusieurs* par la Compagnie des Alterneurs, *Pisser dans l'herbe* par Philippe Gai Miniet) et de musiques (avec *Brume* (Slam dérangeant et souffle de l'est), *çub* (Math-rock barré), *Cas d'école x Deux Lyricists* (Hip-Hop instrumental), *Le réparateur* (punk/rock), *Cookah & Likkle Ferguson* (Dancehall Hip-Hop), *General Hydrophonick* (Electro)).
- 6 mai 2018 Dans le cadre du Festival du livre et des cultures libres (4, 5 et 6 mai au Tannerie 2 à Dijon), expériences croisées au « Symposium des revues subversives et ravissante » avec des membres des comités de rédaction des revues *Timult*, *Panthère Première*, *Jeff KLaK*, *L'Inventaire*, *Nunatak* et *De tout bois*.
- 11 mai 2018 Parution du *De tout bois* n°9.
- 11, 12 et 13 mai 2018 *Pourquoi Mai 68 ?* Discussions débats et vidéos sur Mai 68 à la Marquise, à Roybon, avec au préalable une introduction de Christophe Bonneuil auteur (avec Céline Pessis et Sezin Topçu) de *Une autre histoire des « Trente glorieuses » : Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre* (La Découverte, 2013).
- 18 mai 2018 Nouvelle vague d'expulsion à Notre-Dame-des-Landes visant une dizaine de sites. Elle ne concerne pas les personnes « dont le dossier de régulation a été accepté », ni celles « dont le dossier est en cours d'instruction ». L'opération mobilise 19 escadrons de gendarmerie soit 1500 à 1700 militaires.
- 22 mai 2018 Le tribunal administratif de Lyon annule une délibération de 2016 de la région Auvergne-Rhône-Alpes attribuant une enveloppe de 4,7 millions d'euros au projet contesté de Center Parcs à Roybon.
- 6 juin 2018 Une importante opération de gendarmerie avec quelque 200 intervenants et un hélicoptère est déclenchée sur la ZAD et à la Marquise suite aux agressions qu'auraient infligées des occupants de la ZAD à deux Roybonnais le matin même. Cette opération s'est soldée par l'interpellation d'une personne qui

aurait été reconnue par l'une des victimes et par la perquisition des lieux d'habitation. Elle aura permis de contrôler les identités des occupants et de photographier la zone.

- 8, 9 et 10 juin 2018 Rencontres féministes à la Zad de Roybon avec notamment des projections, des ateliers, plusieurs discussions sur les différents courants féministes et leur évolution, une conférence gesticulée de Catherine Markstein sur les femmes et la santé, des spectacles avec la Cie des Oubliettes et La Petite Agitée et une boom en non-mixité choisie.
- 16 juin 2018 Concert punk à la Marquise avec le groupe Foule marteau.
- 20 juin 2018 Perquisitions avec la participation de plus de 200 gendarmes à la Maison de la Résistance à Bure (Meuse) et dans 8 autres habitations privées et collectives d'opposants au projet Cigéo durant lesquelles 7 personnes ont été interpellées (dont un avocat parisien).
- 21 juin 2018 Constat d'huissier attestant de l'impossibilité matérielle d'accéder à la Zad de Roybon (probablement à la demande de Pierre & Vacances en vue de la modification du Code forestier obtenue le 3 juillet 2018 et du prolongement de l'autorisation de défrichement).
- 23 juin 2018 : *Entends le chant de l'Eko*, festivité en forêt occupée de Roybon (Barricade Nord et Acab) à la mémoire du chien ayant péri dans l'incendie criminel du 13 avril et en soutien à celles et ceux qui ont perdu beaucoup cette nuit-là : repas vegan, atelier boucliers, projection des documentaires *Une jeunesse allemande* et *Nocturama*, discussions, chants, danses et repas autour d'un grand feu et concerts avec les groupes Pavé, Léman de la perdition et Fusions.
- 29, 30 juin et
1er juillet 2018 *Discutons Tourisme* – Week-end critique du tourisme avec des projections (*Venise, Barcelone, Dubrovnik les ravages du tourisme de masse ; Cannibal Tours* ; la conférence Alpes IsHere *La station du futur ; Les problèmes de la Chine avec les Ouighours* ; courts-métrages publicitaires), des discussions (tourismes, tourisms et montagnes, tourisme, alternatives et voyages, tourisme et migrants) avec la présence de J.-Ph. Descombes, de H. Mora, des rédacteurs de la revue *Nunatak*, de R. Christin, Ph. Bourdeau, des ateliers d'écriture et de fabrication d'un fanzine à partir de découpages et détournements de magazines touristiques, des lectures et des pizzas.
- 3 Juillet 2018 Le Premier ministre, Édouard Philippe, et son ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert modifie par décret le Code forestier permettant ainsi de prolonger une autorisation de défrichement de 2 années supplémentaires. Rappelons que l'autorisation de défrichement pour Roybon obtenue par Pierre & Vacances — au départ en 2010 pour 5 ans — avait déjà été prolongée de 3 ans par décret le 10 juin 2015 et devenait caduque... en juillet 2018 !

22 juillet 2018	<i>Rencontres autour du textile</i> à la Marquise et à Paillette Palace avec des projections, des discussions, une conférence gesticulée <i>Le textile, ça tombe du ciel ?</i> de Marianne Godez, des ateliers de lavage, de cardage, de filage et de teinture des laines, une balade et installation forestière, du tissage, du tricotage et du crochet.
22 juillet 2018	<i>Les Center Parcs ni ici ni ailleurs !</i> , présentation de la NINA aux Rencontres libertaires du Quercy organisées du 17 au 23 juillet par l'Organisation Communiste Libertaire (OCL) à Vazerac.
15, 16 et 17 août 2018	La caravane des Tanj Heureux sur la Zad de Roybon : contes pour enfants, ateliers (pâte à pain, marionnettes, écriture), spectacle de marionnettes, projection de <i>Échos de la commune libre de Barbacha</i> et discussion, repas collectifs, pizzas, repas et apéro poétiques, Gavroche (chanson française), Stika (hip-hop), DJ's des Tanj Heureux, boom, bal populaire.
4 septembre 2018	Nicolas Hulot quitte son poste de Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.
1er octobre 2018	Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur présente sa démission au président de la République. Gérard Collomb avait indiqué, fin février 2018, qu'il n'y aurait pas d'intervention de police dans la Zad de Roybon tant que toutes les décisions judiciaires ne seraient pas rendues.
2 octobre 2018	Participation de la NINA à l'étape de la Marche pour la forêt reliant Valence à Alboussière organisée par les personnels de l'ONF, regroupés en intersyndicale pour défendre les forêts publiques.
9 octobre 2018	« Soirée de soutien pour une pote en prison » à ACAB sur la Zad, avec bouffe, bar de soutien et concerts avec Ombres et Marjo.
11 octobre 2018	Présentation de « Ça grésille dans le poteau », livre et recueils sonores sur la lutte contre la ligne très haute tension (THT) dans la Manche à Paillette Paillasse sur la Zad de Roybon.
13 octobre 2018	Projection à la Marquise du documentaire <i>Stan et Ulysse, l'esprit inventif</i> avec la présence du réalisateur Benjamin Hennot.
16 octobre 2018	Incident avec un chasseur qui s'était posté un peu trop près de barricade Sud.
17 octobre 2018	Une cinquantaine de gendarmes participent à une opération de contrôle d'identité et à une fouille des véhicules sur la Zad (Barricades Nord et Sud) et à la Marquise suite à l'incident de la veille avec le chasseur.
25 octobre 2018	Après la Marche pour la forêt, participation de la NINA au Grand Rassemblement pour la Forêt à Tronçais.
3 novembre 2018	Projection du documentaire sur la lutte de l'Amassade <i>Pas Res Nos Arresta</i> , pizzas et discussion à la Marquise en soutien à la lutte contre les éoliennes industrielles et le méga transformateur à l'Amassade, Saint-Victor-et-

Melvieu, dans le Sud Aveyron. Durant la soirée, les gendarmes viennent une heure (?) faire le pied de grue devant la Marquise pour "assurer la sécurité". Après leur départ, un chasseur (un fusil dans son véhicule) vient demander des explications aux occupants sur ce qui s'est passé le 16 octobre. Les échanges s'enveniment avec un groupe de personnes venues à la soirée. Après quelques insultes et coups partagés le chasseur fait une marche arrière renversant un occupant de la Zad. Après que quelqu'un ait lancé une chaise sur son véhicule, le chasseur prend la fuite en tirant un coup de fusil en l'air.

- | | |
|------------------|---|
| 7 novembre 2018 | Audience devant le Conseil d'État suite au pourvoi de Pierre & Vacances à l'encontre de la décision de la cour administrative d'appel d'annuler le projet de Center parcs à Roybon au titre de la loi sur l'eau. Le rapporteur public invite le Conseil d'État à annuler le projet. |
| 21 novembre 2018 | Annonce du jugement du Conseil d'État. Celui-ci ne suis pas le rapporteur public et casse la décision de la cour administrative d'appel (cette décision de 2016 annulait le projet au titre de la loi sur l'eau). Le Conseil d'État estime que la cour administrative d'appel de Lyon a omis « de confronter l'autorisation litigieuse à l'ensemble des orientations et des objectifs fixés par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée. Le litige repart donc devant la Cour administrative d'appel de Lyon. |
| 28 novembre 2018 | Parution du <i>De tout bois</i> n°10 |
| 6 décembre 2018 | Radiation de Gabriel Ullmann qui fut président de la Commission d'enquête publique loi sur l'eau relative au projet d'implantation d'un Center Parcs à Roybon ; commission qui avait donné un avis défavorable au projet dont le préfet n'avait pas tenu compte en 2014 ; ce qui a suscité la bataille juridique visant notamment à annuler l'autorisation préfectorale « loi sur l'eau ». |
| 8 décembre 2018 | Distribution à la Marche pour le climat à Lyon et Grenoble du tract <i>De « L'usage du monde » cher au voyageur à l'usure du monde chère au marche – le tourisme , face cachée du dérèglement climatique</i> par la coordination Center Parcs : Ni ici Ni ailleurs. |
| Décembre 2018 | Le Bulletin municipal de Roybon <i>Vivre à Roybon</i> publie l'article « Center Parcs... l'espoir renaît ! ». Un autre article fait état de la rencontre entre le maire et le sous-préfet dans lequel, à propos de la Zad, le premier alerte le second du « climat d'insécurité que subissent les riverains ». |
| 5 janvier 2019 | Le Pic noir (association contre le projet de Center Parcs à Poligny) organise un rassemblement « les rois nazes » à Poligny. |
| 14 janvier 2019 | Myriam Laïdouni Denis, Corinne Morel Darleux et Fabienne Grébert, élues à la Région du Rassemblement citoyen, écologiste et solidaire, écrivent (à propos du projet de Center Parcs de Roybon, en évoquant les épisodes de sécheresse de l'été) au ministre de la Transition écologique et solidaire, François De Rugy opposé au projet en 2014 lorsqu'il était alors député |

écologiste, avant de rejoindre La République en marche.

- 17 janvier 2019 6 députés de l'Isère de La République en marche, Monique Limon, Olivier Vêran, Jean-Charles Colas-Roy, Catherine Kamowski, Marjolaine Meynier-Millefert, Caroline Abadie et le sénateur LREM Didier Rambaud (ancien conseiller général PS) réaffirment dans un communiqué de presse leur soutien au projet de Center Parcs à Roybon ; projet qui « viendrait également consolider l'activité de l'aéroport Grenoble Air Parc qui se trouve à proximité ».
- 8 mars 2019 Dans un vidéo publiée sur [macommune.info](https://www.macomune.info) (<https://www.macomune.info/center-parcs-a-poligny-et-au-rousset-je-ne-suis-pas-certain-que-ces-projets-iront-jusquau-bout-p-ayache/>), Patrick Ayache (vice-président, chargé du tourisme au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté), déclare : « je ne suis pas certain que ces projets iront jusqu'au bout, c'est la raison pour laquelle nous travaillons pour que sur ces territoires ou d'autres territoires, naissent d'autres projets, mais cette fois-ci avec une dimension écologique très forte [...], nous nous préparons à étudier des solutions alternatives au cas où ces deux projets ne verraient jamais le jour ». Il précise bien que depuis la fusion des deux régions, tout est à refaire et prend la peine de préciser que la majorité actuelle « n'est pas à l'initiative du projet ».
- 10 mars 2019 Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté jusqu'ici très favorable à l'installation du complexe Center Parcs, a fait état de ses doutes : « Je ne soutiendrais pas un projet de Center Parcs [...] si les conditions que j'ai mises au niveau écologique et au niveau de l'ingénierie financière ne sont pas réunies ».
(<https://www.youtube.com/watch?v=18vEXbXvSIs>)
- 26 avril 2019 Suite à un recours de l'association Le Pic Noir, le tribunal administratif de Besançon annule en partie le Plan local d'urbanisme de Poligny dans le Jura qui devait permettre la construction du Center Parcs.
- 30 avril 2019 Audience devant la Cour administrative d'appel de Lyon concernant l'annulation de l'arrêté préfectoral « loi sur l'eau » pour le Center Parcs de Roybon. La coordination Center Parcs, Ni ici Ni ailleurs appelle à un rassemblement devant le Tribunal administratif de Lyon et organise une soirée sur le Center Parcs et le tourisme avec la présence de l'Office de l'antitourisme de Grenoble.
- 20 mai 2019 Le Collectif jurassien d'opposants à Center Parcs (CjoCP) déploie une banderole « Soutien à Roybon. Center Parcs Ni ici Ni ailleurs » devant le conseil départemental du Jura en soutien aux différentes composantes en lutte en Isère.
- 21 mai 2019 La Cour administrative d'appel de Lyon rend son arrêt suite à l'audience du 30 avril et décide de procéder à une expertise qui devra évaluer la superficie de zones humides impactées pour évaluer les compensations (suites à la

nouvelle définition des zones humides), avant de statuer sur la requête de Pierre & Vacances. Le président du tribunal doit nommer un collège d'experts et fixer les délais.

21 au 27 mai 2019	« Chantier Barricades » avec construction, agrandissement et renforcement des barricades au bois des Avenières occupée de Roybon.
24 mai 2019	Parution du <i>De tout bois</i> n°11.
27 mai 2019	Des opposants au projet de Center Parcs dans le Lot-et-Garonne bloquent l'accès au chantier. Ils sont délogés par les nombreux gendarmes dépêchés sur place.
25 juin 2019	Accord en commission mixte paritaire pour le projet de loi sur l'Office français de la biodiversité (OFB) rétablissant un seul critère pour définir une zone humide : présence d'eau dans les sols <u>ou</u> de plantes hygrophiles. Cette notion de critères alternatifs avait été abandonnée par le Conseil d'État qui demandait depuis le 22 février 2017 que les deux critères soient cumulés : présence d'eau dans les sols <u>et</u> de plantes hygrophiles pour qualifier une zone humide.
28 juin et 25 juillet 2019	Records de températures jamais égalés. 46°C dans l'Hérault, puis 42,6°C à Paris-Montsouris. La sécheresse, quant à elle, touchera 86 départements en septembre. Les climatologues prévoient que le nombre de ces configurations météo brulantes et extrêmement sèches doublera d'ici 2050.
6 juillet 2019	Rassemblement et manifestation (très peu suivie) et soirée contre Center Parcs et le tourisme organisés par CjoCP à Poligny dans le Jura.
24 juillet 2019	Le Président de la République promulgue la loi portant création de l'Office français de la biodiversité (OFB), modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement qui retient le fait qu'un seul critère doit définir une zone humide.
31 août 2019	Distribution mouvementé du texte <i>Contre l'expertise et la compensation, pour des luttes et des forêts vivantes</i> au festival de l'Albenc. Les organisateurs (l'association Espace Nature Isère) s'interposent à la distribution et font appel aux gendarmes et à des agents de sécurité...
14 septembre 2019	Projection du film <i>Woman at war</i> et concert « punk » acoustique avec Sang Conteste sur la Zad de Roybon.
Septembre 2019	Début des travaux de contournement du centre-village de Roybon, initialement prévu pour le Center Parcs. La mairie le justifie aujourd'hui (officiellement) au nom d'un trop grand passage de camions dans le centre du bourg.
Début novembre	Incendie accidentel de Paillette Paillasse sur la Zad de Roybon.

16 novembre 2019	Concert avec J.Ère et Le fond D'la Classe à Acab, sur la Zad de Roybon.
26 novembre 2019	Perquisitions à la Zad de Roybon et à la maison forestière de la Marquise. Durant cette opération militaire menée par 200 gendarmes mobiles, dont ceux des Pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig), sous le contrôle d'un hélicoptère de la section aérienne de la gendarmerie, sont effectués des contrôle d'identité de toutes les personnes, des prélèvements d'ADN systématiques et des saisies d'ordinateurs et de téléphones. Simultanément, cinq autres perquisitions sont menées dans différents lieux à Grenoble et à Fontaine dans la banlieue de Grenoble, impliquant 350 policiers. Ces opérations ont été conduites sur commission rogatoire des juges d'instruction de Grenoble co-saisies des enquêtes sur « des incendies et dégradations commis en bande organisée dans l'agglomération grenobloise en 2017, 2018 et 2019 ».
16 janvier 2020	Parution du <i>De tout bois</i> n°12.
6 mai 2020	L'État refusant de communiquer l'intégralité de ces échanges avec Pierre & Vacances – des échanges concernant une modification du code forestier qui permettra à Pierre & Vacances de bénéficier d'une prolongation de deux années supplémentaires d'autorisation de défrichement –, la fédération nature environnement (FNE) a engagé un pourvoi en cassation devant le conseil d'État contre la décision du tribunal administratif de Paris qui lui enjoignait d'être plus transparent. https://www.placegrenet.fr/2020/06/18/center-parcs-de-roybon-letat-refuse-de-communiquer-lintegralite-de-ses-echanges-avec-pierre-vacances/300186
17 juin 2020	Par une décision de ce jour, le Conseil d'État refuse de renvoyer au Conseil constitutionnel la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée par le groupe Pierre & Vacances qui estimait que la nouvelle définition des zones humides (avec un seul critère) résultant de la loi du 24 juillet 2019, méconnaissait le droit à un procès équitable. Cette nouvelle définition des zones humides (avec un seul critère) est donc reconnue par le Conseil d'État. https://www.actu-environnement.com/ae/news/zones-humides-definition-criteres-cumulatifs-qpc-center-parcs-decision-conseil-etat-35678.php4
Du 6 au 12 juillet 2020	Chantier cabane en mixité choisie sur la Zad de Roybon.
8 juillet 2020	Le groupe Pierre & Vacances abandonne son projet de Center Parcs à Roybon.